

Québec, le 10 octobre 2018

Monsieur Florian Lafage, ing., M.Sc.
Directeur technique
Bitume Québec
461, boul. St-Joseph, bureau 213
Sainte-Julie (Québec) J3E 1W8
Canada

**Objet : Implantation du nouveau système de classification des bitumes
pour l'année de construction 2019**

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande formulée lors de la dernière rencontre de la Table Bitume tenue le 21 septembre dernier, nous vous confirmons l'implantation du nouveau système de classification des bitumes qui sera effectif dès 2019.

Ce système, qui a été présenté lors de divers forums techniques au cours des dernières années, implique des changements et des ajustements importants à la norme 4101 « Bitumes » et à plusieurs autres documents dont le Cahier des charges et devis généraux « Construction et réparation » et les devis relatifs à la pose d'enrobés.

Comme vous le savez déjà, les bitumes qui n'auront pas les caractéristiques des nouvelles classes de performance définies dans la norme 4101 qui sera publiée en décembre prochain, ne seront plus acceptés sur les contrats du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) en 2019.

De plus, les bitumes de référence utilisés aux cours des dernières années pour l'ajustement du prix du bitume, afin de pallier aux fluctuations du marché, ne seront plus les mêmes. Afin d'éviter les confusions, vous pouvez vous référer au tableau suivant qui montre l'évolution depuis les classes de performance actuelles (PG H-L) vers les nouvelles classes de performance (PG Hn-L) ainsi que les classes de performance retenues pour le calcul de l'ajustement du prix du bitume pour les contrats du MTMDET.

...2

Tableau 1

Concordance entre les classes de performance et les classes de performance retenues pour l'ajustement du prix du bitume en 2019.

Classe de performance actuelle	Classe de performance en vigueur en 2019	Classe de performance retenue pour l'ajustement du prix du bitume
PG 52-34 PG 58-28	PG 52S-34 PG 58S-28	PG 58S-28
PG 58-34 PG 64-28	PG 58H-34 PG 64H-28	PG 58H-34
PG 52-40 et PG 58-40 PG 64-34 PG 70-28 et PG 76-28 PG 70-34	PG 52V-40 PG 58E-34 PG 64E-28 PG 64E-34	PG 58E-34

En terminant, si votre clientèle désire en connaître davantage sur le nouveau système de classification des bitumes et sur la sélection de ces derniers, l'article rédigé par M. Gaétan Leclerc dans la revue Via Bitume de juillet 2019 est une référence incontournable. Cet article, publié aux pages 8 à 12, peut être consulté en suivant ce lien : <http://www.viabitume.com/include/pdf/2018/juillet/v13-n2.pdf>

En espérant une migration harmonieuse vers le nouveau système de classification des bitumes et votre satisfaction envers les précisions contenues dans cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michel Paradis, ing. M.Sc.
Directeur des matériaux d'infrastructures

c. c. M. Yvon Villeneuve, ing., directeur DGLC
M. Gaétan Leclerc, M. Sc., chimiste, DMI
M. Guy Tourangeau, ing., DCQM